

FICHE TECHNIQUE GRILLAGE SIMPLE TORSION

Le **grillage simple torsion** est fabriqué par entrelaçage d'hélices en fil d'acier formant des mailles approximativement carrées.

Les grillages à simple torsion peuvent être fournis avec deux types d'extrémités :



- **Extrémités nouées** : les extrémités de deux fils voisins sont tordues ensemble.



- **Extrémités barbelées** : les fils sont coupés à un certain angle, formant des pointes.

Ces configurations peuvent être appliquées indifféremment en partie supérieure ou inférieure du grillage.



www.naturagabions.fr



**CONFORME
AUX NORMES
FRANÇAISES ET
EUROPÉENNES**

UTILISATIONS

Le grillage simple torsion est principalement destiné à :

- La protection contre les fouisseurs (ragondins, rats, lapins,...)
- L'aménagement et renforcement de talus ou berge

Il agit comme un grillage anti-rongeur, empêchant les animaux de creuser en dessous de la structure. Il permet de prévenir contre les galeries et affaissements causés par les fouisseurs.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le **grillage simple torsion** est conforme aux normes suivantes :

- **NF EN 10223-6** : Définition des produits, résistance et tolérances dimensionnelles des mailles et hauteurs
- **NF EN 10218-2** : Tolérances du fil
- **NF EN 10244-2** : Masse minimale du revêtement en zinc ou en alliage zinc-aluminium
- **NF EN 10245-2** : Revêtement organique appliqué sur le zinc ou l'alliage zinc-aluminium

Protection renforcée :

Pour des applications en environnements agressifs et afin d'assurer une **durée de vie prolongée**, le fil recouvert d'alliage zinc-aluminium peut être **protégé par une gaine polymère extrudée** conforme à la norme **NF EN 10245-1**.

Dans ce cas, l'assemblage doit être réalisé avec des **agrafes inox**, conformément à la norme de mise en œuvre **NF P 94-325**.

Caractéristiques standards :

Longueur du rouleau	25 m
Largeur du rouleau	2 ou 3 m
Conditionnement	en rouleau
Maille	40x40 ou 50x50 mm
Diamètre du fil nu	2,5 mm
Diamètre du fil revêtu d'un polymère	3,5 mm

* D'autres caractéristiques spécifiques peuvent être développées sur demande, afin de répondre aux exigences particulières de chaque projet.

MISE EN ŒUVRE

Préparation du terrain :

- Débroussailler et faucher si nécessaire
- Tracer et matérialiser l'axe d'implantation
- Nivelier le terrain et enlever les grosses mottes, pierres, racines
- Prévoir l'évacuation ou le stockage des déblais

Pose :

- Effectuer une tranchée d'ancrage de 30x30 cm environ en tête et en pied de talus
- Dérouler de l'aval vers l'amont et du haut vers le bas les rouleaux de grillage
- Prévoir un chevauchement/recouvrement de 15 cm entre chaque lés
- Liaisonner tous les 20 cm les bords périphériques du grillage à l'aide d'agrafes de 45x24x3 mm (utiliser une agrafeuse manuelle ou pneumatique)
- Bien plaquer au sol le grillage à l'aide d'une crosse/barre métalliques par m² de 40x10x10cm, diamètre 6mm
- Recouvrir de 30cm de terre environ

Matériel complémentaire :

- Un géotextile coco biodégradable et un ensemencement sont conseillés pour protéger le sol contre l'érosion dans l'attente de la reprise végétale

SOURCES

Cette fiche technique est inspirée des sources normatives suivantes :

- NF EN 10223-6
- NF EN 10218-2
- NF EN 10244-2
- NF EN 10245-2
- NF P 94-325

Cette fiche, élaborée avec expertise, annule et remplace toutes versions antérieures. Les informations sur la conception, les caractéristiques, les illustrations et les spécifications sont communiquées à titre indicatif et sans engagement. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'application erronée ou non adaptée. Nous nous réservons le droit de modifier le contenu de cette fiche sans avis préalable pour notamment se conformer aux normes en vigueur.